



COMMUNIQUÉ
Paris, le 31/01/2022

HAUSSE DES TARIFS AUTOROUTIERS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE SÉGRÉGATION PAR L'ARGENT ET DEMANDE LA REMISE À PLAT DES CONTRATS DE CONCESSION.

Dès demain, mardi 1er février 2022, les tarifs des péages d'autoroutes augmenteront en moyenne de 2 %. C'est la plus forte hausse décrétée par les sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA) depuis 2012, alors que le pouvoir d'achat des ménages français est en berne en raison de l'inflation et de la crise des énergies qui touchent de plein fouet les prix des carburants et donc directement les automobilistes.

Mobilisée depuis des années contre les augmentations contractuelles qui surviennent chaque année et qui pèsent de plus en plus lourd sur le pouvoir-rouler des usagers de la route, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce aujourd'hui, mardi 31 janvier 2022, une ségrégation par l'argent au détriment de la sécurité des Français sur la route. Elle appelle aussi l'État à restaurer le pouvoir d'achat des automobilistes et améliorer la sécurité des usagers en dénonçant les contrats de concession accordés à la grande faveur des SCA devant le Conseil d'État pour en renégocier les termes, et les ancrer davantage dans le respect de l'intérêt général des usagers de la route.

L'autoroute vaut-elle encore le « coût » ?

L'association rappelle que la Cour des Comptes et l'Autorité de la Concurrence ont successivement pointé les défaillances des contrats et estimé que les tarifs pratiqués par les sociétés d'autoroute étaient trop élevés d'environ 20 % par rapport au service proposé.

À titre d'exemple, la traversée du Viaduc de Millau (exploité par la société Eiffage) atteindra demain l'extravagante somme de 11,20 € pour une voiture au cours de la période estivale (+4,5 % par rapport au tarif 2021, contre une hausse moyenne de 1,8 % sur l'ensemble du réseau).

Le signal positif de Vinci

De son côté, Vinci Autoroute – premier concessionnaire autoroutier de France – a annoncé un gel tarifaire pour deux tiers des trajets de moins de 50 km sur son réseau. S'il s'agit des trajets les moins chers à l'unité, ce sont aussi les plus nombreux et les plus empruntés pour les déplacements domicile-travail. « 40 millions d'automobilistes » salue ce geste, qui marque une vraie rupture dans la politique tarifaire de la société privée. Pour l'association, c'est un signal positif qui traduit la nécessité de redéfinir les contrats de façon posée.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com